

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS INTERMEDIARES

DELICE HOLDING SA

Siège social : Immeuble le Drôme, rue Lac Léman, les Berges du Lac -1053 – Tunis

La société Délice Holding publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2014 accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes : **Mohamed LOUZIR & Karim DEROUCHE** .

DELICE HOLDING SA
BILAN AU 30 JUIN 2014
(Montants exprimés en dinars)

ACTIFS	Note	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
ACTIFS NON COURANTS					CAPITAUX PROPRES				
Immobilisations incorporelles		-	-	-	Capital social		549 072 620	10 000	549 072 620
Moins : amortissements		-	-	-	Autres capitaux		324	-	324
		-	-	-	Résultats reportés		(1 600 944)	-	-
		-	-	-			-	-	-
Immobilisations corporelles		3 687	-	-	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		547 472 000	10 000	549 072 944
Moins : amortissements		-	-	-			-	-	-
	1	3 687	-	-	Résultat de la période		40 441 589	-	(1 600 944)
Immobilisations financières		549 062 944	-	549 062 944	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	6	587 913 589	10 000	547 472 000
Moins : Provisions		(1 531 896)	-	(1 531 896)	PASSIFS		-	-	-
	2	547 531 048	-	547 531 048			-	-	-
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		547 534 735	-	547 531 048			-	-	-
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		547 534 735	-	547 531 048			-	-	-
ACTIFS COURANTS					PASSIFS COURANTS				
Clients et comptes rattachés		140 327	-	59 301	Fournisseurs et Comptes rattachés	7	104 626	-	193 866
Moins: Provisions		-	-	-	Autres passifs courants	8	233 591	-	97 274
	3	140 327	-	59 301	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		338 217	-	291 140
Autres Actifs courants	4	32 871 724	-	-			-	-	-
Liquidités et équivalents de liquidités	5	7 705 020	10 000	172 790	TOTAL DES PASSIFS		338 217	-	291 140
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		40 717 071	10 000	232 092	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		588 251 806	10 000	547 763 140
TOTAL DES ACTIFS		588 251 806	10 000	547 763 140			-	-	-

DELICE HOLDING SA
ETAT DE RESULTAT AU 30 JUIN 2014
(Montants exprimés en dinars)

	Note	30/06/2014	30/06/2013	31/12/2013
Produits d'exploitation				
Revenus				
Dividendes	9	40 534 788	-	-
Management fees	10	355 304	-	173 362
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		40 890 092	-	173 362
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats services et prestations	11	192 923	-	143 006
Charges de Personnel	12	99 792	-	13 955
Dotations aux amortissements et aux provisions		-	-	1 531 896
Autres Charges d'exploitation	13	73 880	-	84 948
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		366 595	-	1 773 805
RESULTAT D'EXPLOITATION		40 523 497	-	(1 600 442)
Charges financières nettes		-	-	(2)
Produits des placements		-	-	-
Autres gains ordinaires		-	-	-
Autres pertes ordinaires		-	-	-
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		40 523 497	-	(1 600 444)
Impôt sur les sociétés	14	(81 908)	-	(500)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		40 441 589	-	(1 600 944)

DELICE HOLDING SA
ETAT DES FLUX DE TRESORERIE AU 30 JUIN 2014
(Montants exprimés en dinars)

	<u>Note</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		40 441 589	-	(1 600 944)
Ajustements pour :				
* Amortissements et provisions		-	-	1 531 896
* Reprise sur amortissements et provisions				
* Variation des :				
Créances	15	(81 026)	-	(59 301)
Autres actifs	15	(32 871 724)	-	-
Fournisseurs	15	(92 927)	-	193 866
Autres passifs courants	15	136 317	-	97 274
Autres éléments sans impact sur la trésorerie				
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		7 532 230	-	162 790
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Encaissements versement des associés		-	10 000	10 000
Dividendes et autres distributions		-	-	-
Encaissements provenant des emprunts		-	-	-
Remboursements d'emprunts		-	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		-	10 000	10 000
Variation de trésorerie		7 532 230	10 000	172 790
Trésorerie au début de l'exercice		172 790	-	-
Trésorerie à la clôture de l'exercice		7 705 020	10 000	172 790

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. Présentation de la société

La société «Délice Holding SA» est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 20 Mai 2013. Lors de la création de la société, le capital s'élevait à 10 000 dinars divisés en 100 actions de 10 dinars chacune.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 07 Août 2013, a décidé d'augmenter le capital social, par apport en nature, d'un montant de 154 178 880 dinars pour le porter à 154 188 880 dinars, et ce par l'émission de 15 417 888 actions nouvelles de 10 dinars chacune.

La synthèse des apports réévalués et constitués exclusivement par des titres, telle qu'elle ressort des rapports des commissaires aux apports et compte tenu des décotes approuvées par les actionnaires, se présente comme suit :

Société	Nombre d'actions	Valeur nominale	Prix d'acquisition unitaire	Valeur de l'apport en titres de participation	Rémunération en capital social
Delta plastic	11 439	100	1 056,847	12 089 273	12 089 270
SOCOGES	10 420	100	147,015	1 531 896	1 531 850
STIAL	913 957	13	121,669	111 200 234	111 200 240
CF	46 820	100	99,958	4 680 034	4 679 980
SBC	58 744	100	420,090	24 677 767	24 677 540
Total				154 179 204	154 178 880

L'assemblée générale extraordinaire du 27 décembre 2013, a décidé d'augmenter le capital social, par apport en nature, d'un montant de 394 883 740 dinars pour le porter à 549 072 620 dinars, et ce par l'émission de 39 488 374 actions nouvelles de 10 dinars chacune.

Les apports tels qu'ils ressortent du rapport du commissaire aux apports, se présentent comme suit :

Société	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur unitaire de l'apport	Valeur totale de l'apport
CLC	235 330	100	1 678	394 883 740

Ainsi, le capital social s'élève au 31 Décembre 2013 à 549 072 620 dinars divisé en 54 907 262 actions de 10 dinars chacune. Cette structure demeure invariable, aucune opération sur le capital n'a eu lieu jusqu'au 30 juin 2014.

La société a pour objet :

- La promotion des investissements par l'acquisition, la souscription, la gestion, la cession et l'apport, sous toute forme, de valeurs mobilières dans toutes sociétés ou entités juridiques tunisiennes ou étrangères créées ou à créer, le tout directement ou indirectement, notamment par voie de création de sociétés et/ou de toute autre entité juridique, de souscription ou d'achat de valeurs mobilières ou de droits sociaux, d'apport, de fusion, d'alliance ou d'association en participation.
- L'assistance, l'étude, le conseil, le marketing et engineering financière, comptable, juridique et autres...

- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, mobilière ou immobilière se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire.

II. Référentiel comptable d'élaboration et de présentation des états financiers

Les états financiers sont établis en conformité avec les dispositions des normes comptables tunisiennes et compte tenu des hypothèses sous-jacentes et des conventions comptables fixées par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel comptable.

La période comptable objet des présents états financiers débute le 01/01/2014 et finit le 30/06/2014.

III. Conventions et méthodes comptables appliquées

Les conventions et méthodes comptables les plus significatives appliquées par la société, pour l'élaboration des états financiers sont les suivantes :

(1)- Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

A la date de clôture, elles sont évaluées selon la valeur d'usage. Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

(2)- Titres de placement

Les titres de placement sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

(3)- Revenus

Les revenus de la société sont constitués essentiellement des dividendes et des honoraires de conseil, d'études et de gestion facturées aux sociétés du groupe.

Ces honoraires sont comptabilisés hors TVA collectée. Cette dernière est comptabilisée au compte « Etat, TVA » pour constater la dette vis à vis de l'Etat.

(4)- Impôts et taxes

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun.

IV. Notes relatives aux rubriques du bilan :

(01)-Immobilisations corporelles :

La rubrique « immobilisations corporelles » se détaille comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Amortissement</u>	<u>Valeur nette</u>
Solde au 31 décembre 2013	-	-	-
Acquisition de l'exercice	3 687	-	3 687
Cessions de l'exercice	-	-	-
Amortissements de l'exercice	-	-	-
<u>Soldes au 30 juin 2014</u>	<u>3 687</u>	<u>-</u>	<u>3 687</u>

L'acquisition a porté sur des équipements de bureau au cours du mois de juin 2014.

(02)-Immobilisations financières :

La rubrique « immobilisations financières » se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Au 30 Juin 2014</u>	<u>% de détention</u>
Titres CLC	235 330	394 883 740	99,716%
Titres STIAL	913 957	111 200 234	43,010%
Titres SBC	58 744	24 677 767	97,907%
Titres DP	11 439	12 089 273	99,991%
Titres CF	46 820	4 680 034	31,007%
Titres SOCOGES	10 420	1 531 896	49,619%
Total valeurs brutes		549 062 944	
Provision sur titres SOCOGES		(1 531 896)	
Total valeurs nettes		547 531 048	

Cette rubrique n'a pas enregistré de variation depuis la clôture de l'exercice précédent

(03)-Clients et comptes rattachés :

La rubrique « Clients et comptes rattachés » se détaille comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Clients locaux SBC	57 727	-	-
Clients locaux DP	-	-	59 301
Clients locaux CLN	59 000	-	-
Clients locaux CLSB	23 600	-	-
TOTAL	140 327	-	59 301

(04)-Les autres actifs courants :

La rubrique « autres actifs courants » se détaille comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Etat retenues à la source	14 175	-	-
Dividendes à recevoir STIAL	7 677 239		
Dividendes à recevoir CLC	25 180 310	-	-
<u>TOTAL</u>	<u>32 871 724</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

(05)-Liquidités et équivalents de liquidités :

Cette rubrique présente au 30 juin 2014 un solde de 7 705 020 dinars et se compose exclusivement du solde bancaire chez la BIAT.

(06)-Capitaux propres :

Le capital social s'élève au 30 juin 2014 à 549 072 620 dinars divisé en 54.907.262 actions de 10 dinars chacune, libérées en totalité.

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Capital social	549 072 620	10 000	549 072 620
Autres capitaux propres	324	-	324
Résultats Reportés	(1 600 944)	-	-
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>	<u>547 472 000</u>	<u>10 000</u>	<u>549 072 944</u>
Résultat de la période	40 441 589	-	(1 600 944)
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	<u>587 913 589</u>	<u>10 000</u>	<u>547 472 000</u>

Le résultat par action se présente comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Résultat de la période	40 441 589	-	(1 600 944)
Nombre d'actions	54 907 262	1 000	54 907 262
<u>Résultat par action</u>	<u>0,737</u>	<u>-</u>	<u>(0,029)</u>

La structure du capital se présente au 30 juin 2014 comme suit :

<u>Actionnaire</u>	<u>Montant</u>	<u>Nbre d'actions</u>	<u>Pourcentage</u>
Mohamed Meddeb	513 253 820	51 325 382	93%
Meddeb consulting H2	27 236 870	2 723 687	5,0%
Nadia Meddeb Jilani	1 915 290	191 529	0,3%
Mohamed Ali Meddeb	1 915 290	191 529	0,3%
Cyrine Meddeb	1 915 290	191 529	0,3%
Ahmed Meddeb	1 915 290	191 529	0,3%
Houeida Meddeb	920 570	92 057	0,2%
Immobilière Meddeb	200	20	0,0%
<u>TOTAL</u>	<u>549 072 620</u>	<u>54 907 262</u>	<u>100%</u>

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	<i>Capital social</i>	<i>Autres capitaux</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultat de la période</i>	<i>Total</i>
Solde au 31 Décembre 2013	549 072 620	324	-	(1 600 944)	547 472 000
Affectation du résultat décidée par l'AGO du 19/05/2014			(1 600 944)	1 600 944	-
Résultat au 30/06/2014				40 441 589	40 441 589
Solde au 30 JUIN 2014	549 072 620	324	(1 600 944)	40 441 589	587 913 589

(07)-Fournisseurs et compte rattachés :

La rubrique « fournisseurs et comptes rattachés » se détaille comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Fournisseurs factures non parvenues	80 000	-	190 006
Fournisseurs d'exploitation	20 275	-	3 860
Fournisseurs d'immobilisations	4 351	-	-
<u>TOTAL</u>	<u>104 626</u>	<u>-</u>	<u>193 866</u>

(08)-Autres passifs courants :

La rubrique « autres passifs courants » se détaille comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Personnel rémunération due	9 419	-	7 346
CNSS	21 557	-	2 899
Avance clients	-	-	54 733
Etat retenue à la source sur salaire	2 809	-	2 809
Etat autres impôts à payer	737	-	999
TVA à payer	11 541	-	27 230
Etat impôt à payer	81 908	-	500
Charges à payer	105 615	-	758
Débiteurs divers	5	-	-
<u>TOTAL</u>	<u>233 591</u>	<u>-</u>	<u>97 274</u>

V. Notes relatives aux rubriques de l'état de résultat :**(09)-Dividendes :**

La rubrique « dividendes » et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
STIAL	15 354 478	-	-
CLC	25 180 310	-	-
<u>TOTAL</u>	<u>40 534 788</u>	<u>-</u>	<u>-</u>

(10)-Management fees :

La rubrique « management fees » se détaille comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Etudes et prestations CLC	100 000	-	-
Etudes et prestations SBC	95 304	-	123 107
Etudes et prestations DP	20 000	-	50 255
Etudes et prestations CLN	100 000	-	-
Etudes et prestations CLSB	40 000	-	-
<u>TOTAL</u>	<u>355 304</u>	<u>-</u>	<u>173 362</u>

(11)-Achats services et prestations :

La rubrique « achats services et prestations » se détaille comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Honoraires	192 884	-	143 006
Divers achats	39	-	-
<u>TOTAL</u>	<u>192 923</u>	<u>-</u>	<u>143 006</u>

(12)-Charges de personnel :

La rubrique « charges de personnel » se détaille comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Salaires et compléments de salaires	78 818	-	11 260
Charges sociales	15 344	-	2 046
Congés à payer	5 630	-	650
	<u>99 792</u>	<u>-</u>	<u>13 955</u>

(13)-Autres charges d'exploitation :

La rubrique « autres charges d'exploitation » se détaille comme suit :

	<u>30/06/2014</u>	<u>30/06/2013</u>	<u>31/12/2013</u>
Rémunération intermédiaires	60 000	-	80 000
Impôts et taxes	12 326	-	4 626
Frais postaux	681	-	154
Publicité	461	-	-
Pénalités	330	-	125
Commissions	82	-	43
<u>TOTAL</u>	<u>73 880</u>	<u>-</u>	<u>84 948</u>

(14)-Impôt sur les sociétés :

L'impôt sur les sociétés est calculé sur la base du minimum d'impôt soit 0,2% du chiffre d'affaires brut eu égard à la nature des revenus de la société qui sont exonérés dans leurs larges proportions.

Ainsi, le minimum d'impôt s'élève au 30 juin 2014 à 81 908 dinars.

VI. Notes sur les rubriques de l'état des flux de trésorerie**(15)-Variation du besoin en fonds de roulement :**

	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2013</u>	<u>Variation</u>
Clients et comptes rattachés	140 327	59 301	(81 026)
Fournisseurs d'exploitation	100 275	193 866	(93 591)
Fournisseurs d'immobilisations (*)	665	-	665
Autres actifs courants	32 871 724	-	(32 871 724)
Autres passifs courants	233 591	97 274	136 317
<u>TOTAL</u>	<u>33 346 582</u>	<u>350 441</u>	<u>(32 909 359)</u>

(*) : La différence par rapport au solde fournisseurs d'immobilisations au niveau de la note (7) provient du montant non encore décaissé relatif à l'acquisition d'immobilisations corporelles pour 3 687 dinars.

(16) – Parties liées :

- Le conseil d'administration réuni le 02 mai 2014 a autorisé à postériori la convention de prestation de services conclue avec la société « DELTA PLASTIC », en vertu de laquelle la société Délice Holding SA s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de cette dernière, et ce, pendant la période allant du 1^{er} août 2013 au 31 décembre 2014, renouvelable annuellement par tacite reconduction.

En contrepartie de cette mission, Délice Holding SA percevra une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire.

Les revenus constatés à ce titre en 2014 et afférents à cette convention s'élèvent à 20 000 dinars hors taxes.

- Le conseil d'administration réuni le 02 mai 2014 a autorisé à postériori la convention de prestation de services conclue avec la société des Boissons du Cap-Bon, en vertu de laquelle la société Délice Holding SA s'engage à assurer des prestations de services qui couvrent les fonctions managériales de cette dernière, et ce, pendant la période allant du 1^{er} août 2013 au 31 décembre 2014, renouvelable annuellement par tacite reconduction.

En contrepartie de cette mission, Délice Holding percevra une rémunération calculée soit sur la base du prix coutant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire.

Les revenus constatés à ce titre en 2014 et afférents à cette convention s'élèvent à 95 304 dinars hors taxes.

- Le conseil d'administration réuni le 02 septembre 2014 a autorisé à postériori la convention de prestation de service conclue avec la Centrale laitière du Cap-Bon en vertu de laquelle, Délice Holding s'engage à s'assurer des prestations de services qui couvrent des fonction managériales de cette dernière et ce pendant la période allant du 02 janvier 2014 au 31 décembre 2014 renouvelables annuellement par tacite reconduction.

En contrepartie de cette mission, Délice Holding percevra une rémunération calculée soit sur la base du prix courant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire.

Les revenus constatés à ce titre jusqu'au 30 juin 2014 et afférents à cette convention s'élèvent à 100.000 dinars hors taxes.

- Le conseil d'administration réuni le 02 septembre 2014, a autorisé à posteriori la convention de prestation de service conclue avec la Centrale laitière du Nord en vertu de laquelle, Délice Holding s'engage à s'assurer des prestations de services qui couvrent des fonction managériales de cette dernière et ce pendant la période allant du 02 janvier 2014 au 31 décembre 2014 renouvelables annuellement par tacite reconduction.

En contrepartie de cette mission, Délice Holding percevra une rémunération calculée soit sur la base du prix courant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire.

Les revenus constatés à ce titre jusqu'au 30 juin 2014 et afférents à cette convention s'élèvent à 100.000 dinars hors taxes.

- Le conseil d'administration réuni le 02 septembre 2014 a autorisé à postériori la convention de prestation de service conclue avec la Centrale laitière de Sidi BOUZID en vertu de laquelle, Délice Holding s'engage à s'assurer des prestations de services qui couvrent des fonction managériales de cette dernière et ce pendant la période allant du 02 janvier 2014 au 31 décembre 2014 renouvelables annuellement par tacite reconduction.

En contrepartie de cette mission, Délice Holding percevra une rémunération calculée soit sur la base du prix courant soit en fonction des services rendus en application d'un taux horaire.

Les revenus constatés à ce titre jusqu'au 30 juin 2014 et afférents à cette convention s'élèvent à 40 000 dinars hors taxes.

- Le conseil d'administration réuni le 16 mai 2013 a nommé Monsieur Mohamed MEDDEB en qualité de Président Directeur Général. Toutefois, aucune rémunération, à ce titre, n'a été fixée ou servie en 2014.

- Le conseil d'administration réuni le 12 septembre 2013 a nommé Mademoiselle Cyrine MEDDEB en qualité de Directeur Général Adjoint. Toutefois, aucune rémunération, à ce titre, n'a été fixée ou servie en 2014.

- Le conseil d'administration réuni le 02 mai 2014 a nommé Monsieur Mohamed Ali MEDDEB en qualité de Directeur Général Adjoint avec effet rétroactif, et ce, à compter du mois de décembre 2013 et a fixé sa rémunération comme suit :

- Une partie fixe sous forme d'un salaire mensuel net de 7 000 dinars ; et
- Une partie variable en fonction du niveau d'atteinte des objectifs.

La charge supportée par votre société à ce titre en 2014 est de 99 792 dinars réparti comme suit :

- Salaire Brut : 78 818 dinars ;
- Charges patronales : 15 344 dinars ; et
- Droits aux congés : 5 630 dinars.

Au 30 juin 2014, le passif de la société Délice Holding envers Monsieur Mohamed Ali MEDDEB s'élève à 9 419 dinars.

- L'AGO de la STIAL tenue le 19 mai 2014 a décidé de distribuer des dividendes pour 35 700 000 dinars, le droit aux dividendes de Délice Holding s'élève à 15 354 478 dinars. La mise en paiement de ces dividendes se fera 50% avant juin et les 50% restantes avant le 30 septembre. Ainsi, le montant des dividendes encaissés par Délice Holding s'élève à 7 677 239 dinars.

- L'AGO de la Centrale laitière du Cap-Bon tenue le 28 avril 2014 a décidé de distribuer des dividendes pour 25 252 000 dinars. Le droit aux dividendes de Délice Holding sur la CLC s'élève à 25 180 310 dinars. Ces dividendes ne sont pas encore encaissés à la date du 30 juin 2014

(17) : Engagements Hors bilan :

La société n'a pas d'engagements hors bilan reçus au 30 juin 2014.

La société n'a pas d'engagements hors bilan donnés au 30 juin 2014.

(18) – Evénements postérieurs :

Jusqu'à la date du présent rapport, aucun événement postérieur à la date de clôture soit le 30 juin 2014 ayant un impact sur la continuité d'exploitation n'est survenu.

**RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2014**

Messieurs les Actionnaires de la société « DELICE HOLDING SA »,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société «Délice Holding SA» pour la période allant du premier janvier au 30 Juin 2014. Ces états financiers font apparaître un total bilan de KDT : 588 252 et un bénéfice net de la période de KDT : 40 442.

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société «Délice Holding SA», comprenant le bilan arrêté au 30 Juin 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Responsabilité de l'auditeur

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des affaires financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Avis

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société «Délice Holding SA» arrêtés au 30 Juin 2014, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 12 Septembre 2014

Les Commissaires aux Comptes

**Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited
Mohamed LOUZIR**

**FINOR
Karim DEROUICHE**